EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Magali GALLAIS à Cyril CINEUX, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à M. Guillaume VIMONT.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 sans laisser de pouvoir.
Jérôme GODARD quitte la séance pendant le débat de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Christian PORTEFAIX quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 42

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES À DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Chaque année, plusieurs associations sollicitent l'aide de la Ville pour l'organisation de diverses manifestations. La Ville consacre une enveloppe budgétaire (65 / 40 / 6574 / 272 – SDG 65) d'un montant de 43 000 €. Le solde du crédit s'élève à 23 000 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, l'attribution des subventions ci-dessous :

Squash des Volcans

L'association du squash des volcans organise la quatrième édition de son tournoi féminin international. Cette année, la manifestation se déroule du 6 au 18 décembre 2016 au H-Park.

Budget Prévisionnel : 23 000,00 €
Subvention 2015 : 940,00 €
Subvention sollicitée : 3 000,00 €
Autres subventions sollicitées (Etat, CR, CG, CA, …) : 9 000,00 €
Subvention proposée : 1 000,00 €

Comité Départemental du Puy-de-Dôme de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail – FSGT

Le Comité Départemental de la FSGT sollicite l'aide de la Ville pour l'organisation de la traditionnelle course de la Saint-Sylvestre. Cette épreuve, qui réunit dans une ambiance festive les amateurs de course à pied de tous niveaux, aura lieu le 30 décembre 2016. Le départ et l'arrivée auront lieu devant la Maison des Sports. L'itinéraire traversera le centre-ville en nocturne.

Budget Prévisionnel : 38 000,00 €
Subvention 2015 : 2 200,00 €
Subvention sollicitée : 3 000,00 €
Autres subventions sollicitées (Etat, CR, CG, CA, …) : 5 000,00 €
Subvention proposée : 2 200,00 €

Comité d'organisation local de basket-ball du Puy-de-Dôme

L'association organise, en partenariat avec le Comité 63 de basket-ball, l'accueil du match FIBA féminin qualificatif pour les championnats d'Europe 2017, France-Croatie, qui aura lieu le mercredi 23 novembre 2016 à la Maison des Sports. Le montant proposé servira à remplir les conditions de sécurité et d'accueil pour cet évènement sportif.

Budget Prévisionnel : 164 500,00 €

Subvention sollicitée : 4 000,00 €
Autres subventions sollicitées (Etat, CR, CG, CA, …) : 38 000,00 €
Subvention proposée : 4 000,00 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2016

Le Maire
Pour le Maire et par délégation,
L'adjointe aux Sports,

Christine DULAC-ROUGERIE